

LA SOLUTION D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LES CRÉATEURS & REPRENEURS D'ENTREPRISE

Votre CCI est présente à chaque étape de votre projet

Identifions ensemble les facteurs clés de succès de votre réussite

Vos besoins

Choisir le bon statut juridique



Financer le démarrage de mon entreprise

Réaliser mes formalités



M'assurer de la viabilité de mon projet en réalisant un business plan



Être conseillé dans toutes les étapes de ma création d'entreprise

Accélérer mon développement commercial



Développer mon réseau



Trouver des partenaires



Notre valeur ajoutée

- * **Une relation de confiance** : 2 969 créateurs, repreneurs, conseillés en 2020
- * **Nos accompagnements reconnus** : 91% d'entreprises pérennes à 3 ans
- * **Des accès aux financements facilités** : 1 offre bancaire garantie
- * **Un réseau** : 360 conférences et ateliers thématiques/an

Notre solution 1 accompagnement individuel sur mesure !



1 expert pour réaliser 1 diagnostic et définir les étapes pour concrétiser votre projet

- Livrable : 1 plan d'actions pour lancer votre entreprise
- 1 H 30 en rdv individuel



1 expert dans la création d'entreprise pour vous aider dans la prise de décision de votre projet et valider sa viabilité

- Livrable : un business plan détaillé, un prévisionnel financier complet
- 4 X 2H en rdv individuel



1 expert juridique pour proposer des statuts, valider avec vous vos documents commerciaux et contrats pour réduire les risques, sécuriser votre développement et préserver votre patrimoine

- Livrable : un document juridique de votre choix (statuts, contrat, pacte associés)
- 1 H 30 en rdv individuel



1 offre bancaire compétitive et exclusive (réponse sous 10 jours)

- Livrable : un prêt à taux réduit sans frais de dossier
- Services bancaires offerts les 6 premiers mois



1 accompagnement pour les formalités administratives

- Livrable : votre dossier d'inscription validé
- 1 H en rdv individuel + suivi de dossier durant 1 mois

Tous les livrables élaborés sont des documents indispensables à la constitution de votre dossier et demandés par les partenaires financiers.

Tarif :

Prestation

Prise en charge 72% de votre CCI*

Reste à votre charge

899 € TTC

- 650 € TTC

249 € TTC



*Grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Fonds Social Européen

Conditions de règlement : payable à la commande

Ils nous ont fait confiance



Catherine JODAR, dirigeante OPTI'C RH, D.R.H. à temps partagé – Saint-Etienne (Loire) - www.opticrh.com

« J'avais besoin d'être entourée pour lancer ma nouvelle entreprise. Grâce à l'aide de la CCI, j'ai eu accès à des experts au niveau financier et juridique et j'ai eu accès à tout un réseau à l'échelle régionale. En plus, j'ai bénéficié d'un accompagnement pour ne pas être seule face à mes choix. Aujourd'hui, grâce à la CCI, j'ai pu développer mon réseau professionnel et ainsi trouver de nouveaux clients. »

Clément RAYMOND, dirigeant Ma Cagette Gourmande – Rhône - www.macagettegourmande.fr

« Lorsque j'ai fait appel aux services de la CCI lors de la création de mon entreprise, j'ai découvert « Je Lance Mon Projet », lors du Forum de L'Entrepreneuriat, qui m'a permis de poser un cadre à mon projet, d'éclaircir mes idées, d'avoir différents conseils sur le côté juridique, les aides... Mon conseiller a apporté des réponses à toutes mes questions, il m'a aidé à travailler sur les étapes de lancement, la construction d'une étude de marché et la mise en relation avec les acteurs de la création d'entreprise (banque, juriste, dépôt de marque etc.). Cela m'a permis d'avoir un retour rapide et positif sur mon investissement. Ce service, ajouté à la proximité et disponibilité du conseiller font que je recommande vivement cet accompagnement à toutes les personnes souhaitant créer leur entreprise. »



Contactez-nous pour cette offre

adv@lyon-metropole.cci.fr

04 72 40 58 58

Retrouvez toutes nos offres et actualités sur notre site

www.lyon-metropole.cci.fr